

*ANUH-2 : Déclaration nationale - Session plénière d'ouverture Lundi 5 juin,  
15h-18h (595 mots)*

*[A ajuster en fonction des présents]*

Madame la Directrice exécutive,  
Messieurs les chefs d'Etat,  
Mesdames et messieurs les ministres,  
Distingués délégués,  
Mesdames et messieurs,

C'est un immense honneur pour moi de prendre la parole devant cette Assemblée pour y porter la voix de la France.

2023 est une année importante, je dirais même cruciale, pour agir en faveur du développement urbain durable. Avant le Forum politique de haut niveau de juillet et le Sommet des ODD de septembre, nous avons l'opportunité lors de cette Assemblée de définir ensemble les priorités pour accélérer la mise en œuvre de l'ODD 11 et du Nouvel Agenda Urbain. C'est une responsabilité qui nous honore mais également qui nous oblige.

Malheureusement, les progrès que nous avons accomplis en faveur des villes durables demeurent insuffisants. Aujourd'hui, les défis auxquels nos villes sont confrontées sont nombreux et de taille : la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, la résilience face aux crises de toute nature, pour n'en citer que quelques-uns. Afin de répondre à ces défis, soyons ambitieux !

Dans cette perspective, la France est et restera engagée au sein d'ONU Habitat. Je tiens ici à saluer l'engagement courageux de Madame la directrice exécutive pour réformer avec succès le programme au cours des six dernières années.

Pour la France, le développement durable des villes et des territoires est une priorité de notre action internationale. A travers notre aide publique au développement, nous avons consacré depuis 2019, 3 milliards d'euros d'engagements pour les villes durables, dont 1 milliard d'euros en faveur des villes africaines.

Pour façonner les villes durables de demain, deux enjeux, émergent ou traditionnel, appellent une action résolue de notre part dans le cadre d'ONU Habitat :

- Le premier est celui des nouvelles technologies numériques. Le digital est un outil de plus en plus utilisé pour penser et concevoir les transformations urbaines et il constitue un facteur potentiel d'accélération des ODD. Néanmoins, l'absence d'orientation à l'échelle internationale sur le recours aux numérique dans ce domaine freine son développement. L'élaboration de lignes directrices internationales sous l'égide d'ONU Habitat permettra de

pallier cette lacune. J'appelle ainsi de mes vœux à ce que l'Assemblée adopte la résolution sur les villes intelligentes centrée sur les personnes.

- Le second enjeu est celui du logement, qui figure dans le mandat historique d'ONU Habitat précisément car il occupe un rôle central dans l'organisation spatiale des villes. Il ne peut y avoir d'urbanisation durable sans politiques de logement appropriées. ONU Habitat dispose d'un savoir-faire et d'une valeur ajoutée indéniable qu'il convient de préserver et de développer. Ce sujet doit prendre toute sa place au cœur de ses priorités, comme des nôtres. C'est pourquoi la France soutient la résolution proposée par le Kenya sur le logement décent.

Au-delà de ces deux enjeux, notre priorité est également la décarbonation et la résilience des bâtiments. A cet effet la France soutient l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction (GlobalABC) dont ONU Habitat est partenaire. Nous souhaitons inviter tous les gouvernements présents à rejoindre ce mouvement dans la perspective de la première réunion ministérielle mondiale « Bâtiment et Climat » annoncée à Paris en mars 2023.

Madame la directrice exécutive, chers Etats membres, la France réitère son ferme engagement à œuvrer avec dynamisme au sein d'ONU Habitat et dans l'ensemble du système des Nations Unies, en faveur des villes durables et je forme le vœu que nos travaux lors de cette Assemblée soient constructifs pour atteindre les engagements que nous avons pris dans le cadre du Nouvel Agenda urbain et de l'Agenda 2030. Je vous remercie./.